



personne agée et signature abusive de contrat à domicile

Par **VisiteurCllmda**, le **25/09/2012** à **22:08**

Bonjour,

ma grand mère de 90ans est sortie fin aout d'une hospitalisation de deux mois suite à une chute avec qq fractures et incapacité de marcher.

Elle est rentrée chez elle ou elle reçoit une femme de ménage plus une aide à domicile 3heures par jour, 7j/7. Cette aide est employée par une agence spécialisée, la mise en relation a été faite par le service social de l'hôpital.

C'est ma soeur et l'assistante sociale de l'hôpital Broca qui ont organisé la prise en charge au téléphone avec l'agence et ma soeur avait fixé avec eux à ce moment là les conditions du contrat, le prix horaire, la durée du contrat qui était convenu à 1 mois renouvelable avec minimum 7 jours de préavis, 4h la première semaine puis 3h par jour, 7j/7.

Ma grand mère a 90 ans, des troubles d'audition (elle a un appareil mais...) des troubles cognitifs débutants (diagnostic de l'hôpital à sa décharge) et des problèmes de vision importants dus à une dégénérescence maculaire, équivalent à une vision de 10% dans un œil et d'un peu mieux dans l'autre. Elle ne parvient quasiment plus à lire (pas de livres, journaux, magazines, paquets de biscuits etc), se débrouille tout juste à déchiffrer péniblement un mot ou deux, elle doit procéder lettre par lettre, avec des lampes et des loupes spécialisées que nous lui avons achetées.

C'est nous qui lui écrivons ses chèques, réglons ses factures, faisons son courrier, allons le poster, lui commandons ses courses (c'est nous aussi qui faisons la liste nous même), allons lui chercher à la banque des espèces pour la semaine, nous nous occupons de tous les formulaires à remplir (pour l'assurance-santé par ex), même ses abonnements au câble et à canal + c'est nous qui revoyons tous les contrats, lui disons de signer à tel endroit (ou pas), nous nous occupons de tous ces appels administratifs etc. Bref nous avons l'habitude de tout faire pour elle. (l'une d'entre nous ctd moi, ma soeur ou ma cousine passons la voir chaque jour)

un jour, alors que l'aide à domicile était présente, la responsable de l'agence a téléphoné directement à ma grand mère (et non pas à ma soeur avec qui elle avait eu tous les contacts

jusque là) en lui demandant si elle pouvait passer la voir chez elle dans 2 heures!magrand-mere qui ne comprend rien à rien et qui au téléphone repondrait oui à tout, à n'importe qui et à n'importe quoi lui dit oui....La dame vient en amenant un contrat.Ma mere dit que la dame lui aurait dit oralement que c'était bien un contrat d'un mois,eventuellement renouvelable, avec 1 semaine de préavis,exactement comme nous lui avons expliqué dès le début,ma soeur et moi.Là je ne peux assurer à 100% ce qui s'est passé dans le salon de ma grand mere= si la dame de l'agence a carrement menti à ma grand mere ? ou si ma grand mere a mal entendu ? ou mal compris?

Toujours etant la dame de l'agence lui a fait signer ce contrat sur le champs , alors que ma grand mere ne peut pas lire et a d'ailleurs d'énormes difficultés pour signer sans aide(nous lui pointons le bout de stylo juste sur l'endroit de la feuille et nous tenons la loupe et la lampe spécialisée au dessus,lui tenons la main s'il le faut,tout ça pour qu'elle réussisse à plus ou moins gribouiller son nom..).

Notre grand mere nous a pas du tout parlé de cette visite,ni de ce contrat, alors que d'habitude elle nous raconte toute sa journée au détail.je pense qu'elle savait qu'elle avait peut etre fait une betise,car nous lui disons toujours de dire au gens qui l'appellent ou viennent la voir de nous contacter NOUS et de ne rien accepter,meme pas oralement et surtout de ne jamais rien signer sans nous en parler ...

Toute la semaine suivante elle a insisté auprès de ma soeur pour qu'elle appelle l'agence et donne le preavis d'une semaine afin d'arreter les services de l'aide à domicile à la fin du mois,ctd au 1er octobre (plus besoin d'elle,pas satisfaite non plus des services de la fille qui ne fait que la moitié des choses prévues dans le contrat et en plus le taux horaire de 25 euros est au -dela des capacités financières de ma grand mere à long terme car nous payons tout ça entierement de notre poche sans aucune aide)

Hier,ma soeur appelle donc l'agence, donne son préavis d'une semaine(modalités convenues entre ma soeur et l'agence lors de leur contact initial et ordre d' "embauche") et là la responsable lui dit "Ah mais non, votre grand mere a signé un contrat de 4 mois de plein droit sans aucune possibilité d'annulation!!) Elle n'a rien voulu savoir et est devenu de suite tres desagreable insistant que ma grand mere devra payer les 8000 euros pour ces quatres mois (oct nov dec janv!) !

cette conversation a eu lieu hier.La responsable de l'agence s'est déplacé chez ma mere pour lui faire signer ce contrat fantaisiste il y a 8-9jours environs.

Que pouvons nous faire ?Quel recours avons nous ?il me semble que vu le grand age(90a),la situation de santé(retour d hospitalisation longue durée), troubles auditifs, cognitifs (diagnostiqué par l hopital et noté sur sa feuille de sortie) et graves problemes de vision avec incapacité de lire, en plus le fait que la responsable d'agence s'invite chez elle à son domicile, prenant garde de ne pas contacter ma soeur qui l'avait engagé et avec qui elle avait eu tous les contacts jusque là...bref qu'avec tout ça il doit certainement il y avoir un certain ABUS de

la part de la responsable d'agence;

Que nous conseillez vous svp ???

nous sommes désespérées par cette situation,nous avons déjà eu bcp de dépenses dernièrement!

toute aide ou suggestion serait bienvenues :)